

## IS Promo 2022-23 : TITULARISATION

A l'issue de la CAP de titularisation qui s'est déroulée du 22 au 25 août 2023, 1 103 inspecteurs stagiaires ont été titularisés et prendront leur poste au 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Pour autant, promotion après promotion, la CAP examine de plus en plus de dossiers de stagiaires ne validant pas leur formation théorique et/ou pratique.

Au cours de cette CAP, l'administration va se poser plusieurs questions :

- Au regard du coût de la formation, est-il opportun de proposer un redoublement au stagiaire ?
- Le stagiaire a-t-il toutes les compétences pour « endosser le costume d'un cadre A » ?

Au moindre doute, le stagiaire est reversé dans son corps d'origine voire licencié.

### ***Des titularisations loin de couvrir les vacances d'emploi de la DGFIP***

Les 4 dernières promotions d'inspecteurs sont très importantes (749 en 2020, 956 en 2021, 1 051 en 2022) et pour autant les emplois d'inspecteur connaissent des vacances sans précédents.

Après le mouvement de mutation de mai 2023, le nombre de vacances d'emplois s'établit à 686 en solde réel pondéré (solde qui prend en compte les absences dans les services). C'est une première pour les emplois d'inspecteurs.

Cette situation n'est que la conséquence d'un manque d'anticipation de la situation des effectifs par la DGFIP qui en réduisant les emplois depuis 2011 pensant que le numérique viendrait les compenser s'est fourvoyée. On pense particulièrement au fiasco GMBI

### ***Les limites du stage pratique probatoire sur son lieu de stage***

Les vacances d'emplois ont des conséquences qui peuvent être désastreuses pour les inspecteurs stagiaires.

#### **Des tuteurs surchargés de travail et parfois peu disponibles**

Les stagiaires qui sortent de l'ENFIP sont loin d'avoir intégré l'ensemble des gestes métiers liés à leur futur métier. Souvent, ils ne maîtrisent pas non plus les applicatifs, et ce n'est guère étonnant puisqu'ils travaillent sur des bases écoles.

Pour progresser, il faut des tuteurs disponibles. Or la plupart des services sont noyés sous le travail par manque de personnels. Dans ces conditions, comment consacrer du temps à former un stagiaire tout en accomplissement les missions qui leur sont confiés ?

On le voit, la DGFIP va devoir s'emparer du sujet du tutorat pour rendre efficace sa formation initiale.

### **Des chefs de service qui attendent des inspecteurs chevronnés**

Former un stagiaire exige du temps et mobilise une ou plusieurs personnes de l'équipe. Former un stagiaire, c'est aussi investir dans l'avenir de son service.

Attendre d'un stagiaire une efficacité immédiate ne peut conduire qu'à l'échec de la formation pratique.

### ***Le rôle crucial de l'UC « implication et intégration dans le collectif de travail »***

Dans l'examen du dossier du stagiaire qui passe devant la Commission, la validation de l'unité de compétences (UC) « implication et intégration dans le collectif de travail » est cruciale. Elle peut faire basculer le devenir d'un stagiaire.

Si la Commission peut entendre qu'un agent ait pu rencontrer des difficultés au cours de sa formation, elle applique une tolérance ZERO pour si cette UC n'est pas appliquée.

**Bon à savoir :** cette UC est considéré acquise par défaut. Elle est retirée à tout stagiaire qui n'aurait pas eu un comportement adapté. Par comportement inadapté, il faut entendre retards répétés et non justifiés, propos non conformes à ce qui est attendu d'un cadre A de la DGFIP (violences verbales par exemple, écrits désobligeants envers des collègues administratifs, copie blanche...)

Pour rappel, la formation théorique est validée lorsque le stagiaire a satisfait à 6UC/9 au total avec au moins 1 UC validée dans la partie socle et 2UC validée dans la partie bloc fonctionnel.

